



Sans examen



Avec examen



Pas d'admission possible

Conditions d'admission au degré secondaire II (année scolaire 2025-2026)

GENÈVE										
Élèves de 11 ^e	Conditions ⁽¹⁾	Admission en 1 ^{re} année du degré sec. II								
		Formation générale		Formation professionnelle						
		Gymnase ⁽²⁾	ECG	MP1		Centre de form prof de C		Centre de form prof HC		Formation professionnelle duale
				C	HC	CFC	AFC	CFC	AFC	
Section Littéraire- Scientifique (LS)	Être promu-e à la fin de l'année.	→	→	→	▲	→	⊘	▲	⊘	→
	Non promu-e FRA+MAT+ALL/ANG : 9 points et plus	⊘	→	⊘	⊘	→	⊘	▲	⊘	→
Section Langues vivantes et Communication (LC)	Être bien promu-e • Moyenne générale ≥ 5 • une seule moyenne < 4 sauf FRA et MAT • moyenne de FRA, MAT, ALL et discipline lié au profil ≥ 4.5	→	→	→	▲	→	⊘	▲	⊘	→
	Être promu-e	⊘	→	⊘	⊘	→	⊘	▲	⊘	→
	Non promu-e	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	▲	▲	▲	→
Section Communication et Technologie (CT) ⁽³⁾	Être bien promu-e • Moyenne générale ≥ 5 • une seule moyenne < 4 sauf FRA et MAT • moyenne de FRA, MAT, ALL et discipline lié au profil ≥ 4.5	⊘	→	⊘	⊘	→	▲	▲	▲	→
	Être promu-e	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	▲	▲	▲	→
	Non promu-e	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	▲	▲	→
Élèves issu-es d'une école privée		(4)	(4)	(4)	▲	(4)	(4)	▲	▲	→

ECG : école de culture générale ; **MP1** : maturité professionnelle intégrée; **C** : Commerce; **HC** : Hors commerce

FRA : français; **MAT** : mathématiques; **ALL** : allemand; **ANG** : anglais.

Notes :

(1) Pour voir les conditions de promotion en 11^e année, cf. Conditions de promotion à l'école obligatoire.

(2) École menant à la maturité gymnasiale appelée gymnase, lycée ou collège selon les cantons.

(3) Les élèves issu-es de la section LC ne sont pas admissibles en maturité bilingue au Collège de Genève et au Centre de formation professionnelle Commerce.

(4) Pour une admission dans une filière de formation générale et en formation d'employé de commerce en école, les conditions sont indiquées dans le tableau des normes AGEF.

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2025).